

## **CA du 27 juin 2019**

### **Commission des standards**

#### **Règlement RIEX**

Inscription au RIEX avec n° de génération, et non au RIA, des chats d'une race acceptée en championnat à partir du 1er janvier 2019 (ex : Lykoï) pour lesquels il manque des ascendants dans la généalogie. Cela ne concerne pas les races issues de l'hybridation domestique/sauvage.

Validé

Dans le cadre des programmes d'élevage acceptés, les chats qui ne sont pas de couleur ou variétés reconnues dans une race sont enregistrés en RIEX sans numéro de génération.

Application au 1<sup>er</sup> juillet 2019

Validé

Les Lykoïs de couleur reconnue dans la race mais non roan seront inscrits en auxiliaires d'élevage.  
Application au 1<sup>er</sup> juillet 2019

Validé

Pour intégrer les Programmes d'Elevage, le RIA et pour le passage du RF au RIEX, des chats porteurs de maladies récessives (PKDef, PRA-rdAc, SMA...) seront acceptés s'ils sont mariés à des chats non-porteurs.

Application au 1<sup>er</sup> juillet 2019

Validé